



LE CHÂTEAU de SAINT-SÉVERIM et son PRÉ CLÔTURÉ avant le tracé de la Route de RIBÉRAC à travers la cour intérieure. On reconnaît à droite le COUVENT.

(Croquis exécuté vers 1840)-

- BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS -

Parution mensuelle

nº 55 JUILLET 88

Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN Président : Monsieur Robert BUREAU, Maire.

Rédacteur : Secrétariat de Mairie

Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous

le nº 445.

- ETAT-CIVIL -

Les cigognes ont encore frappé. Cette fois, c'est une petite JULIE, MARIE, PAULINE, née à ST MICHEL D'ENTRAYGUES le 19 juillet, qu'elles ont déposée au foyer de Didier CHARDAC et de son épouse, domiciliés rue de

Meilleurs voeux de santé pour JULIE et pour sa maman, toutes nos félicitations à son papa.

Le 16 juillet, non sans une émotion, ô combien compréhen-MARIAGES: sible, Monsieur Maurice DARES, 1er adjoint au Maire a uni la destinée de sa fille SANDRINE à celle de Monsieur Eric VRILLAUD.

La quête effectuée à l'issue de la cérémonie a rapporté la somme de 305 F.

au bénéfice des Ecoles de ST SEVERIN.

Monsieur et Madame DARES, Eric et Sandrine VRILLAUD remercient les personnes qui leur ont adressé des témoignages d'amitié à cette occasion.

000

Le 30 juillet était célébré dans notre Mairie le mariage de Laurent FAUVEL et de Céline RENARD. Le soleil et une foule de parents et d'amis étaient les témoins de leur bonheur tout neuf. 437 F. ont été collectés qui seront partagés également entre le Club de Football de ST SEVERIN et une association de BERTRIC BUREE.

Pour ces deux jeunes couples qui, vraisemblablement resteront ST SEVERINOIS, nous formulons des voeux de bonheur et de prospérité.

DECES: Neant

VIE COMMUNALE

Vacances secrétariat :

La secrétaire de Mairie sera absente du 16 août au 05 septembre 1988. Son remplacement étant assuré, les horaires d'ouverture de la Mairie restent inchangés. En raison des congés, le bulletin municipal ne paraîtra pas au mois d'août. Le numéro de septembre regroupera les informations d'août et de septembre.

Ramassage ordures ménagères :

Le ramassage prévu pour le

lundi 15 août 88

sera effectué dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 août 88.

Permanence Sécurité Sociale:

La Sécurité Sociale n'assurera pas en août sa permanence habituelle du mercredi matin. La prochaine permanence aura donc lieu le mercredi 7 septembre de 9H15 à 10H.

ASSOCIATION des COMMERCANTS et ARTISANS :

On aurait pu penser que le commerce local s'était assoupi dans la torpeur du train-train quotidien. Mais, sans doute ne dormait-il que d'un oeil puisqu'une poignée de volontaires décidés et plein d'imagination a suffit pour le réveiller et lui donner un nouvel essor.

La presse s'est déjà faite largement l'écho des différentes manifestations organisées pendant cette semaine, mais peut-être l'accent n'a pas été mis suffisamment sur le goût, le soin et la recherche apportés à l'agencement des différents stands d'exposition, mettant en valeur la qualité indéniable (et incontestée) des choses exposées.

Le flux continuel des visiteurs pendant toutes ces journées, et leurs commentaires élogieux en sont d'ailleurs la meilleure preuve.

LES JOURNEES COMMERCIALES inaugurées par Monsieur GRANDEAU, Président de la ., du rassemblement des Chambre de Commerce, ont d'abord été l'occasion commerçants et artisans de ST SEVERIN.

Elles ont ensuite et surtout permis de conforter l'action menée par la Municipalité, montrant que ST SEVERIN a envie de vivre et, pour cela, est prête à entreprendre et à se battre...

Ce sont également 26 000 billets de tombola distribués par les commerçants participants ... (Parenthèse, Nous ne saurions trop vous conseiller de contrôler vos billets, le salon de jardin n'a pas encore été réclamé .)

JEUX INTERVILLAGES :

JEUDI 14 JUILLET - Programme météorologique : symphonie de parapluies avec pull-over et imperméables... Le ciel, une fois de plus boudait ST SEVERIN.

Seulement, ce que le ciel ignorait, c'est que tous les anti-cyclones, tous les cumulo-nimbus n'entameraient pas le moral des troupes, car SUPER-JOELLE et SUPER-GENEVIEVE avaient décidé que CE JOUR LA, pour les premiers jeux intervillages, IL FERAIT BEAU, un point, c'est tout. EXTRAORDINAIRE ! l'après-midi fût réchauffé par les éclats de rire et les vi-

sages réjouis de la foule venue d'un peu partout, insensible à la pluie et au froid, trop occupée par le tir à la corde et la course à la brouette, passionnée par le lancement de l'oeuf où ST SEVERIN brilla (COCORICOI). L'enthousiasme fut à son comble et le public effondré (de rire) devant les folles et désopilantes culbutes exécutées par ces malheureux (qui n'avaient. pas les pieds palmés) et qui furent tout de même obligés de "marcher" sur une poutre savonnée.

Les jeunes participants n'étaient pas venus pour gagner, mais pour s'amuser, aussi le public a-t-il fort apprécié le bon esprit qui a présidé à ces

joutes amicales.

L'organisation et la synchronisation de ces jeux n'étaient pas évidentes, à tous un GRAND BRAVO, pour le temps passé, pour le travail, pour la fatigue.

Et lorsque la nuit fut venue, c'est suus une pluie... de confettis que tout ST SEVERIN dansa jusqu'à une heure fort avancée ... Notre salle des fêtes qui depuis bien longtemps n'avait pas vu tant de monde à un bal n'en est pas encore revenue.

Et s'il fallait résumer en un mot ces manifestations, il serait :

REUSSITE

et, s'il fallait trouver une conclusion en 2 mots, ils pourraient être ENCORE ... MERCI ...

Club du 3e age :

Rectification : La promenade en péniche sur la Charente dont il a été question dans les deux précédents numéros n'aura pas lieu le 02 septembre mais le 14 septembre 88.

Collecte: Le club du 3e age collecte les collants usagés (et propres bien sûr) pour faire des coussins. Pensez-y, ne les jetez pas, faites les passer à un responsable de votre connaissance. Merci.

Comité de Jumelage

La tradition est bien entrée dans les moeurs, le feu de St Jean a draîné cette année encore une foule d'amis au Puy d'Orimon, à la grande satisfaction des organisateurs. Merci à tous pour cette participation massive.

Et à l'année prochaine !

HORAIRES RAMASSAGE SCOLAIRE RIBERAC :

ALLER: les lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 7 II.34

RETOUR: lundi - mardi - jeudi - vendredi

mercredi : 12 H. 26

: 17 H.56

Toutes mes excuses de venir ainsi troubler le ciel des vacances par le rappel de ces horaires. (DORMEZ ! DORMEZ ! pendant qu'il en est temps)

- ECHOS - COMMUNIQUES -

EXPO: "Le bois avance", tel est le thème de l'exposition que vous propose Monsieur Jean-Claude CAPDEBOS pendant les mois de vacances à l'ancien magasin MENUDIER.

PERMIS de CHASSER : N'attendez pas la dernière minute ! Nous vous rappelons que vous devez vous présenter à la Mairie avec :

- le permis de chasser

- le timbre délivré par le Crédit Agricole

- l'attestation d'assurance chasse.

HOUVEAUX RESIDANTS :

Depuis le 1er mai, Christine REYSSIE (née QUANTE) a retrouvé l'air de ST SEVERIN avec Jean-Loîc et Julie, pendant que son marin de mari navigue. Elle habite le lotissement Carrefourche.

OBJETS TROUVES :

Il a été trouvé un K.WAY enfant le jour du 14 JUILLET.

Un miraculé de la Lizonne à oublié sa <u>béquille</u>. Ces objets sont à réclamer à la Mairie.

INFORMATION pour les AGRICULTEURS sur DECLARATION PLUIE JUIN 88 :

agricole et de l de la forêt. Cel dans les commune dans les communes a priori les plus touchées et a fait part de ses observations et conclusions au comité départemental d'expertise des calamités agricoles le ler juillet 1988. Celui-ci, devant la difficulté d juger dés d présent l'ampleur des dégâts et suivant en cela les conclusions de la mission d'enquête, a jugé souhaitable d'attenare les récoltes de tournesol et de vous pour obtenir des renseignements complémentaires. . prie de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil lement implantées. Nombreux parmi vous, sont ceux qui se son émus de cette situation et ont demandé d ce que leur commune soit déclarée sinistrée au titre des calamités agricoles. l'automne prochain, à réunir à nouveau les membres de l d'enquête qui ne manqueront pas de solliciter certains d'enquête réunissant des représentants de forêt. Celle-ci, réunie le 29 D, une pluviosité automnale et hivernale nettement suarrêté du la direction départementale de l'agriculture et me nouveau les membres de la mission proposer juin 1988, s'est déplacée tenir informé des j'ai constitué une misde déclarer certaines la profession et ne d'entre 2

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

16017 ANGOULÈME COCK

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PORET

LE PREFET DE LA CHARENTE

d

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES
DU DEPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA CHATELLENIE DE SAINT-SEVERIN de 1584 à 1668

II - FRANCOIS JAUBERT de SAINT GELAIS (suite)

- 4.5. Viennent enfin les mâles ;
 Gabriel JAUBERT de SAINT GELAIS, IIème du nom, né sans doute en 1618 et peut être même à ST SEVERIN.
 Ensuite. Henri. De ces deux aînés, il sera question plus loin.
- 6. La sixième naissance en 1619 est Frédéric, mort sans postérité, présent à des baptèmes à ST SEVERIN, le 10 juin 1640 et le 8 février 1643. Il y est qualifié de "haut et puissant seigneur".
- 7. Izabeau naît en 1620. Elle est de nombreuses fois marraine :
 A ST SEVERIN le 26 janvier 1627 de Izabeau de la BARUSSIAS
 le 30 octobre 1638 de Jean BELGUILE

A ALLEMANS le 22 septembre 1630 de Izabeau de EAYOLLE Elle épouse le 14 mai 1639, en l'église ST SATURNIN de VENDOIRE, Jean Pierre de la CROPTE, demeurant au château du Mas de Montet, en Angoumois, chevalier, comte de BOURZAC, seigneur de Chassaigne, la Mothe Saint Privat, Cumont, Salleboeuf, le Mas de Montet, fils de René de la CROPTE, seigneur des mêmes lieux, et de Charlotte de LAPLACE. Sa mère, Suzanne DE RAYMOND, déjà veuve à cette date (1639), la dote de 36 000 livres, dont "douze mille livres pour les biens et droits que la dite future épouse a eu, peut avoir et prétendre sur les biens dudit feu seigneur de ST SEVERIN". Les versements seront échelonnés sur les douze années à venir.

Le couple rejoint le château du Mas de Montet, de construction récente et les enfants qui naissent sont baptisés à PETIT-BERSAC.

- Le huitième enfant est une nouvelle Gabrielle. Elle apparaît à un baptème le 16 mai 1631 à ST SEVERIN. Par contrat du 15 novembre 1642, elle épouse un proche parent Isaac du LAU, âgé de trente ans. Dans la convention passée avec sa mère, Sibille JAUBERT, dame d'ALLEMANS, veuve de François GIMEL, Isaac est en fait appelé "du LAU-JAUBERT, chevalier seigneur de Montardit, d'Allemans, Feydit". En échange, sa mère, devenue chef et héritière d'une branche de sa maison lui remet un tiers de ses biens.

 Le père d'Isaac est Daniel du LAU, chevalier seigneur de la Côte... Ilfaut pour célébrer les noces une dispense signée du pape URBAIN' VIII datée des nones (le 5) de juin.

 Le couple se fixe au château de Montardy, chatellenie de Montagrier, paroisse de Brassac. L'aîné de leurs enfants est Armand, né en 1647, qui deviendra à la cour de LOUIS XIV, écuyer de la Reine et surtout un fin lettré, ami et disciple de Malebranche.
- 9. Sibille JAUBERT de ST GELAIS naît à ALLEMANS le 25 février 1629. Son parrain est François JAUBERT, seigneur du Pauly d'Epeluches... etc, et sa marraine, Sibille JAUBERT, dame d'ALLEMANS, épouse de Daniel du LAU, cité plus haut.

 Son contrat de mariage, passé au château de ST SEVERIN, le 30 novembre 1655 l'unit à Armand du LAU, chevalier seigneur de Chammiers, Cellettes et Chambon, gouverneur de Saintes, maréchal des camps et armées du Roi, fils de feu Henri du LAU, chevalier seigneur des mêmes lieux et de dame Henriette de PONS-MIRAMBEAU.
- 10. Enfin naît une troisième Gabrielle de ST GELAIS, baptisée à ALLEMANS le 19 juin 1631. Elle ne s'est pas mariée et vit encore en 1660, date à laquelle elle assiste à un baptème à ALLEMANS.
- 11. Pour ajouter à la prospérité des JAUBERT dans la région, l'état-civil d'Allemans a discrètement retenu quelques bâtards JAUBERT, enfants de François dont la descendance légitime est étudiée ci-dessus, et de son père Gabriel...

c) Départ d'ALLEHAMS

Les époux JAUBERT-RAYHOHD élisent domicile à ST SEVERIN entre 1632 et 1634. Après une vie familiale aussi bien remplie, à moins de 50 ans, François JAUBERT de SAINT GELAIS y décède et y est enterré le 29 juin 1635. Son épouse, robuste et maîtresse femme est présente de nombreuse fois dans les registres paroissiaux d'ALLEMANS et ST SEVERIN jusqu'en 1667. D'une main de fer, elle tiendra plus de 30 ans, et sa progéniture impatiente de la dépouiller, et les tenanciers de ses terres.

III - GABRIEL JAUBERT de ST GELAIS, IIème du NOM - LE PARLEMENT de BORDEAUX -

a) Né en 1618, fils aîné des enfants survivants de François JAUBERT de ST GELAIS, Gabriel connaît une existence brève et pleine.

De 1626 à 1631, il assiste à 6 baptèmes à ALLEMANS.

Il fait de brillantes études de droit à BORDEAUX à l'issue desquelles il est nommé, le 10 juin 1639, Conseiller du Roi en la cour et Parlement de BORDEAUX. Quelques semaines auparavant, il apanimé de sa verve d'étudiant le mariage de sa soeur Izabeau avec JeanPierre de la CROPTE. à VENDOIRE. Le 18 juin 1641, il est encore à ST SEVERIN parrain d'une fille et qualifié de Seigneur de Bourzac et conseiller du Roi.

Pour la première fois, un JAUBERT de SAINT GELAIS se glisse parmi la noblesse de robe trahissant ainsi une vieille noblesse terrienne dont les carrières dans les armes ou les ordres étaient jusque là bien tracées. Les difficultés politiques et militaires du moment peuvent fournir quelques explications.

b) Le parlement de Bordeaux offre à des jeunes gens de province ambitieux et un peu à l'étroit dans leurs terres de belles perspectives de carrière. Créé en 1451, au moment du départ des anglais, après trois siècles d'occupation, en même temps que la Guyenne est réunie à la France, 31 est "une cour de justice souveraine pour connaître, discuter et déterminer définitivement de toutes les causes d'appel qui se feraient au dit païs". L'Angoumois, après diverses tribulations en dépend dès 1542, comme le Limousin, la Saintonge et le Périgord qui y ont été rattachés, eux, dès sa création.

En quelques générations, de grandes familles parlementaires se transmettent en même temps que leurs charges, d'importantes fortunes qui s'arrondissent à chaque union par de nouveaux biens bâtis en ville ou de vastes domaines acquis

à la campagne.

Fils du premier président de TOULOUSE, Guillaume d'AFFIS est ainsi appelé à la première présidence de BORDEAUX le 19 octobre 1585. Son fils Jean y exerce à son tour, de 1628 à 1631, les fonctions de premier président. Dans ce milieu bordelais, élégant et cultivé, Gabriel JAUBERT de SAINT GELAIS

se montre à son avantage.

c) Jeune Conseiller, il s'allie (ou se mésallie...?), le 12 mars 1642 avec Anne d'AFFIS, fille de Jean d'AFFIS, cité plus haut, décédé en 1637, et de Anne MASSIOT, sa seconde épouse, riche héritière de la baronnie de Longueville en Agenais.

Au contrat de mariage passé le 26 février précédent, sa mère est bien cu-

rieusement absente. On note les présences de :

- Dame de GUIBOURG, son aieule, veuve de Jean de RAYMOND, seigneur de Bourzac (décédé et enterré en l'église de Champagne en 1630).

- Louis Joseph de la CROPTE, seigneur de Chantérac, époux de Marthe RAYMOND

(la tante de Gabriel II)

- François, marquis de LEZIGNEM de la branche des ST GELAIS

- Guillaume d'AFFIS, oncle de la mariée, lui aussi président au Parlement de Bordeaux

- Jean d'AFFIS, évêque de LOMBEZ depuis 1523, sacré à Bordeaux dans l'église des Jésuites.

Une seule fille naît en 1643, à Bordeaux, de cette union : Suzanne JAUBERT de ST GELAIS. Le décès de son père quelques mois plus tard, début 1644, puis le remariage rapide de sa mère, forgeront à cette enfant un caractère exceptionnel. Finalement prise en charge par son aTeule, Suzanne RAYMOND pouvant se réclamer, par son père, de droits légitimes sur la chatellenie, elle sera appelée dans le dernier tiers du XVIIème siècle aux plus hautes destinées et tiendra à ST SEVERIN la première et la plus exposée des places.

d) Un illustre bâtard JAUBERT de SAINT GELAIS

Pour ne pas faillir à la tradition des JAUBERT, est baptisé à ST SEVERIN, le 7 août 1644, Gabriel JAUBERT (III) bâtard de feu le Seigneur de SAINT SEVERIN. Sur le registre paroissial manifestement falsifié le nom de la mère est ébauché... Marthe...

Elevé à VENDOIRE par sa tante Izabeau, épouse de la CROPTE, ce JAUBERT ne portera aucun des titres des JAUBERT de SAINT GELAIS. Devenu, sieur de Vanzac (près de VENDOIRE) il sera juge sénéchal de Bourzac de longues années. Jusqu'en 1659 il apparaît à SAINT SEVERIN où il est parrain le 29 septembre de Anne de la TOUR. Il se marie à VENDOIRE en 1667 avec Françoise JAUBERT, fille de Jacques JAUBERT, écuyer seigneur de LAGEARD, près de FOUQUEBRUNE.

1 - Du rififi au château... ou comment s'envolent les espérances du bel HENRI.

Face au notaire héréditaire PASCAUD et à ses deux témoins, l'avenir de la chatellenie s'est joué, dans l'après midi du 3 juin 1663, en quelques minutes.

Sont aux prises : - Suzanne RAYMOND, âgée d'environ 70 ans, Dame du lieu, veuve

depuis 1635 de François JAUBERT de SAINT GELAIS,

- et Messire Henri JAUBERT de SAINT GELAIS, son fils, chevalier et seigneur en partie dudit lieu, frère puiné de Gabriel décédé en 1643 (cf arbre page 37).

L'enjeu : la chatellenie que les parties sont d'accord pour ne pas partager. La situation est claire ; HENRI peut prétendre au cinquième des biens patrimoniaux ou acquis, situés en Angoumois, distraction faite du château pré clôturé qui de droit appartient à Suzanne JAUBERT de ST GELAIS, sa nièce, l'unique représentante de feu Gabriel JAUBERT de ST GELAIS, conseiller du Roi en la

cour du Parlement de Bordeaux et fils aîné de la maison.

Le contentieux est lourd entre Henri et sa mère. Cette dernière l'aurait gravement "grévé" dans les comptes de son douaire et l'aurait notamdes "lods", ou frais sur ventes, ce qu'il conteste violemment fait régler ment. D'autre part, il prétend que ce n'est pas le moment de faire les partages: sa nièce, née en 1643, est toujours mineure, et ses trois soeurs, Izabeau JAU-BERT, dame de Chassaignes, Gabrielle JAUBERT, dame de Montardy et Sibille JAUBERT, dame de Chammiers, parties prenantes, sont absentes.

Mais Suzanne RAYMOND balaie ses oppositions en arguant du fait qu'elle ne souhaite plus gérer les parts de ses trois filles et qu'elle s'enga-

ge à leur faire ratifier l'arrangement qui sera décidé.

Le ton monte au plus haut de la grande pièce du château.

Les arbitres désignés par les deux camps, pour former conseil, interviennent alors et imposent la paix entre "gens si proches et de si haute condition". La Dame de ST-SEVERIN a choisi son beau-frère Messire Louis Joseph de la CROPTE, chevalier seigneur de Chantérac, dont l'aieul était le frère du remuant CHANTE-RAC, dont il a été question lors des guerres de religions dans la région, notamment à SAINT-ANTOINE, AUBETERRE et la ROCHE-CHALAIS.

Messire Charles de la TONGUE, chevalier seigneur de la TONGUE et de ROCHEFORT

est l'homme d' HENRI.

Les deux arbitres ont fait cinq lots des biens patrimoniaux, et, considérant pour chacun l'incommodité du défaut de maison ou autre retraite pour la récolte de fruits et pour plusieurs autres considérations, mettent quatre lots à licitation. "Par admir" pour leurs parents communs les deux parties se mettent donc à enchérir.

Suzanne lance la première enchère : 8 000 livres par lot, soit 32 000 livres pour les 4.

Henri propose 40 000 livres.

Puis, de 40 000 à 44 000, 46 000, 50 000, 54 000, les quatre lots sont adjugés

56 000 livres à Suzanne RAYMOND pour sa petite fille.

La chatellenie de ST SEVERIN, moins le château et ses abords immédiats, est donc estimée, en 1663, 70 000 livres. Les rentes, sur lesquelles il sera revenu ultérieurement, assurent une confortable aisance au seigneur.

cranonto - ou bitre t

2 - HENRI JAUBERT de SAINT GELAIS et le TITRE de ST SEVERIN

L'année suivante, le 9 novembre 1664, Henri épouse à LAGEYRAC, près de SAINT YRIEIX (Limousin), Marie de BRIE, demoiselle de BALLANGES, fille de François, sieur de BOSFRANDET de Marie de LAMBERTIE.

Le 06 novembre 1666 il apporte à Jean VIAUD, conseiller du ROI, lieutenant particulier en la sénéchaussée de LIMOGES et Joseph ROGIER, juge magistrat, subdélégués par Messire DAGUESSEAU, chevalier, conseiller du Roi, commissaire chargé par sa Majesté pour l'exécution de ses ordres et vérification des titres de la noblesse de la généralité, tous les titres, en original, en vertu desquels il conserve la qualité d'écuyer ou de chevalier, et partant, est exempté des tailles.

Henri a au moins sept enfants de son mariage avec Marie de BRIE, et l'aîné est FRANCOIS. Il ne rompt pas avec sa nièce Suzanne restée à ST SEVERIN, héritière des terres, et réapparaît à quelques grandes fêtes familiales. Son épouse décédera à LAGEYRAC en 1681 et il lui survivra douze ans. Jusqu'à la fin du 18ème siècle, on retrouve en limousin, des descendants des JAUBERT de ST GELAIS qui relèvent le titre d'écuyer ou chevalier de ST SEVERIN sans pour autant percevoir le revenu des terres.

3 - LE MARIAGE de SUZANNE JAUBERT de ST GELAIS

A dater du 03 juin 1663, la chatellenie de ST SEVERIN est, par la grâce de son aieule paternelle, la dot d'une jeune fille de vingt ans. Du côté de sa mère, elle n'est pas non plus oubliée. Certes, Anne d'AFFIS s'est remariée le 6 septembre 1646 avec Bernard PICHON, grand président du Parlement de BORDEAUX, héros de la Fronde, un des magistrats les plus estimés du XVIIe siècle, mais son aïeule maternelle, qui participe aussi à son entretien, lui transmet, après son décès en 1658, dans un hôtel particulier de la rue Porte-

"Les pendants de diamants, perles rondes qui ont coûté 8 000 livres et perles baroques qui sont au coffre de fer."
Suzanne est destinée au meilleur parti de la région.
Après ses fiançailles célébrées dans l'église Saint-Martial d'Angoulême avec Adrien de TALLEYRAND-PERIGORD, seigneur comte de Grignols de la paroisse de Saint Léon en Périgord (à côté de Saint-Astier), après les proclamations de deux bans, dans les paroisses de SAINT-SEVERIN et de SAINT-LEON, son mariage est béni par Monseigneur l'Evêque de PERIGUEUX dans la chapelle du château de Fontenilles (à ST MEARD de DRONNE, à mi-chemin entre ST SEVERIN et ST LEON) le 20 septembre 1668.

(En juin 1657, Gabriel de Saint Aulaire, fils de haut et puissant seigneur Messire David de Saint Aulaire, chevalier seigneur de FONTENILLES, la RIGALLE, DOUCHAPT et autres places et Izabeau de RAYMOND s'est uni avec Demoiselle Jeanne de TALLEYRAND de GRIGNOLS... ce qui explique le choix de FONTENILLES pour la cérémonie du mariage d'Adrien de TALLEYRAND et Suzanne JAUBERT de SAINT GELAIS. Si le château est actuellement restauré, la chapelle est malheureusement écroulée depuis quelques années sans espoir de reconstruction...)

Adrien de TALLEYRAND est le fils d'André qui pendant la Fronde resta fidèle à LOUIS XIV, mais dont le château de GRIGNOLS n'en fut pas moins détruit en 1652 par le fameux capitaine BALTHAZAR. André, grièvement blessé devant MONTANCEIX quelques temps plus tard, est décédé lors du mariage de son fils.

Adrien est aussi le petit-fils de Daniel et de Jeanne Françoise LASSERAN-MASSENCOME - MONTLUC, la fille du terrible Blaise de MONTLUC, rencontré aussi lors des guerres de religion.

On conçoit qu'avec des ascendants aussi illustres que belliqueux, le destin d'Adrien ne puisse être que court et tragique.